

Salle de spectacle « Les Cigales », Luxey

Cet ouvrage résolument contemporain mais empreint de l'histoire locale, s'est donné les moyens d'offrir à la population et plus largement, aux usagers venant découvrir le territoire, un lieu de vie et d'échange culturels.



© Guy Escoubet

Aménagement du territoire

Environnement - Paysage

Urbanisme - Aménagement

Architecture - Construction

FORCE D'ATTRACTIVITÉ, D'OUVERTURE CULTURELLE ET DE LIEN SOCIAL

Cet équipement est véritablement spécialisé pour la diffusion du spectacle vivant et permet :

- pour les associations : programmation, mise en réseau, partage d'expérience
- pour les musiciens/ artistes : lieu de rencontres, scène ouverte, ateliers, résidence,...

Ainsi il offre :

- une salle modulable pouvant accueillir 250 spectateurs assis ou 450 debout (gradins rétractables)
- une scène de 120 m², des loges, des bureaux, une salle de répétition, un hall d'accueil, une buvette
- une équipe professionnelle

Le principe constructif

La structure de ce bâtiment est constituée d'un noyau béton central délimité par la salle de spectacles (salle et scène) et chapoté par une charpente en bois. En périphérie de cette grande salle, les pièces de vie et les locaux techniques sont limités par un mur à ossature bois et couvertes par une structure bois en pin maritime. Les isolants mis en œuvre sont naturels et constitués de laine de bois et de ouate de cellulose.



© Guy Escoubet



© Guy Escoubet

MAITRISE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du Pays d'Albret

MAITRISE D'OEUVRE :

Architecte Guy Escoubet

RECEPTION : 2015

MONTANT DES TRAVAUX :

1 900 000 € HT (hors maîtrise d'œuvre)
2 215 000 € TTC

SURFACE utile totale : 742,40 m²

SURFACE de plancher : 842 m²

EN SAVOIR PLUS :

www.architecte-escoubet.com

Le traitement acoustique

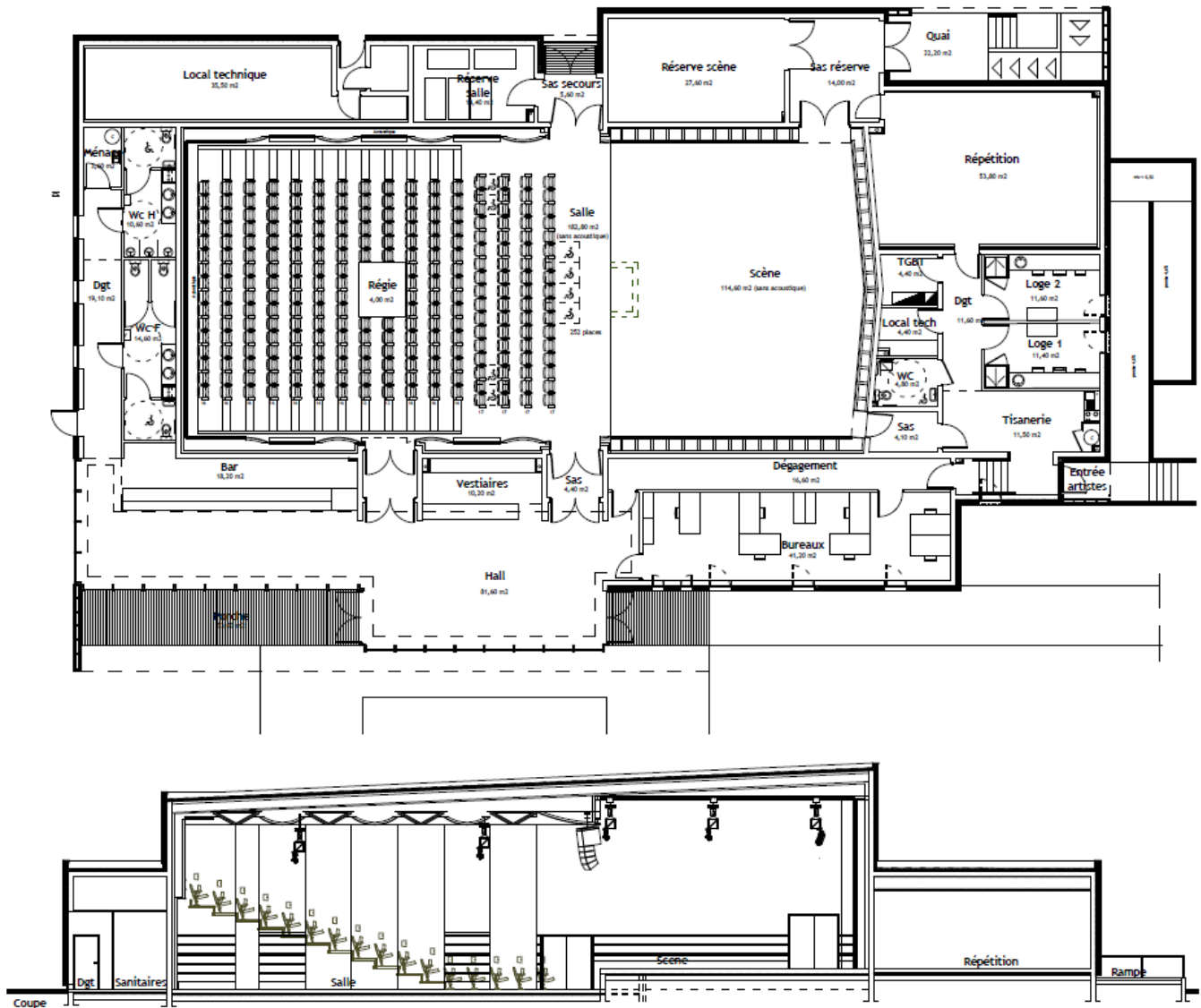
L'isolation et la qualité acoustique ont été adaptés pour cette salle destinée à recevoir des spectacles de musique sonorisée (rock, variété, jazz, théâtre,...).

Ainsi, pour permettre la protection du voisinage par rapport à un niveau sonore important et la protection de la salle par rapport aux bruits extérieurs, c'est la structure même des enveloppes extérieures et intérieures composée d'une double peau qui a été mise en œuvre.

La qualité acoustique même de la salle a été appliquée sur les parois murales et plafonds ; il s'agit d'un traitement absorbant composé en première enveloppe d'une laine de roche. Celle-ci étant doublée par la pose de modules de panneaux de laine de roche de différentes densités, revêtus de voile de verre, avec création de lames d'air.



Le principe est basé sur la création de volumes absorbants de différentes profondeurs qui permet d'obtenir une forte absorption linéaire sur l'ensemble de la plage de fréquence.



155, rue Martin Luther King
40000 - Mont-de-Marsan
05 58 06 11 77
www.caue40.com